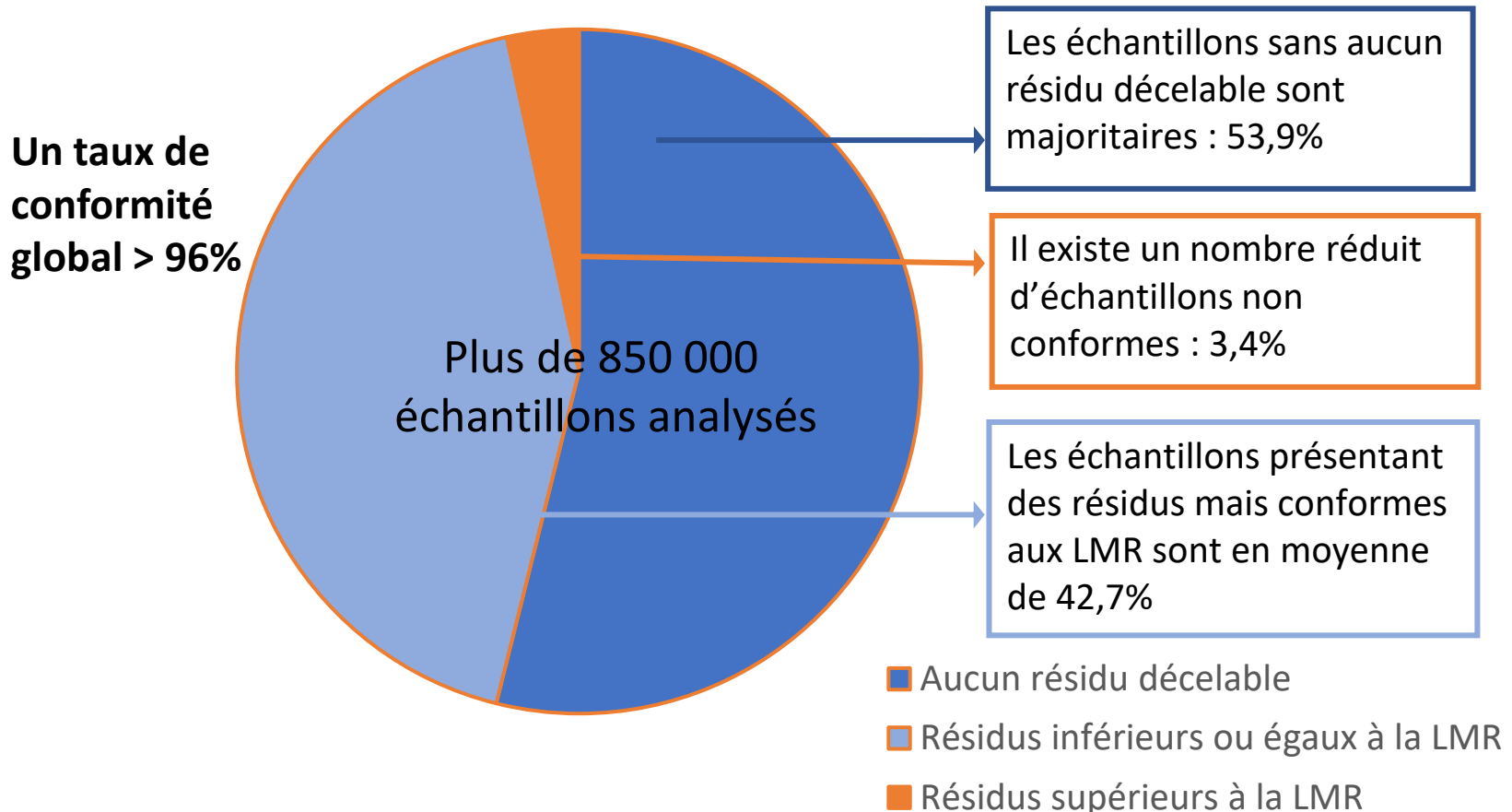


Programme européen d'analyse des résidus de produits phytopharmaceutiques dans l'alimentation

Moyenne établie par le regroupement du résultat des analyses réalisées par les pays de l'Union Européenne + Norvège et Islande (2011-2020)



Sources : Rapports de l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) pour les années correspondantes

Opinion répandue

« Toutes les productions agricoles traitées avec des pesticides contiennent des niveaux de résidus dangereux pour la santé. »

Notre analyse

« En fait, la majorité des denrées agricoles ayant reçu un ou plusieurs traitements de protection durant la végétation de la culture ne contiennent pas de résidus décelables. C'est ce qui ressort clairement des rapports de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) pour la période 2011-2020.

La figure réalisée regroupe le résultat des contrôles réalisés dans 29 pays d'Europe sur 10 années consécutives. Elles concernent plus de 850 000 échantillons soumis à un dépistage réalisé à l'aide du matériel d'analyse le plus moderne et portant sur plus de 400 substances actives.

On constate que la majorité des denrées analysées ne montrent la présence d'aucun résidu décelable. Moins de 43% des échantillons présentent un ou plusieurs résidus décelés en dessous des limites maximales autorisées (LMR), limites définies pour garantir la sécurité sanitaire des consommateurs.

Regroupées, ces deux catégories montrent que plus de 96% des denrées mises en marché sont conformes à la réglementation.

Sur la période 2011-2020, il existe un faible pourcentage d'échantillons non conformes, très majoritairement issus de denrées agricoles introduites sur le marché européen à partir d'états extérieurs à l'Union ».